Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 18 Châabane 1447
6 Février 2026

N° 16

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **293**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **293**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **297**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **298**
Avis aux créanciers **300**
Convocations
Sociétés anonymes **302**
Divers
Avis au public **304**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société civile locale

Il a été constitué entre les soussignés une SOCIETE CIVILE LOCALE dénommée «Les étoiles sportives»

Les fondateurs :

- Ezzina Nihel

- Ezzina Nawres

- Ezzina Nada.

Capital social : 5000 Dinars, divisé en 100 parts sociales de 50 Dinars chacune.

Siège social : Rue El Nasr 5025 Bennane

Objet social : Activités de loisirs et d'animation pour enfants.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Date de dépôt du projet : 16/12/2025

Souscription des parts sociales :

- Banque : Banque Tunisienne de solidarité - Monastir

- Période de souscription : du 15 février 2026 au 23 février 2026

- Convocation à l'assemblée générale via la plateforme officielle.

2026S00139SODB1

Avis au public

Nom social de la société : STE COMMUNAUTAIRE LOCALE MAKTARIS D'AGRICULTURE

Type de société : Locale

Le montant de capital social de la société ouvert à la souscription : 6000.000DT

Adresse du siège social : Maktar

Objet de l'activité de la société : Valorisation des produits agricoles et forestiers, fabrication d'aliments pour bétail.

Elevage de bovins et de bétail et grandes cultures.

Durée prévue de la société : 99 ans

Date de dépôt de projet de statuts constitutifs Types : 19/12/2025

Nombre de parts sociales nominatives à souscrire : 12

Valeur nominale de la part : 500.00DT

L'agence régionale de la banque : BNA (Banque Nationale Agricole Maktar)

Délai d'ouverture de la souscription : Du 27/01/2026 au 20/02/2026

Les avantages mentionnés dans le contrat de constitution de référence : Oui

Condition d'admission aux assemblées générales exercices du droit de vote et approbation : Oui

Conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Approuvées : Oui

Convocation à l'assemblée Générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'Assemblée

Liste des Fondateurs :

Nom et prénom :

Ben Ayad Lassad : Délégation Maktar; Gouvernorat Siliana; Adresse : Es-soualem

Rais Ghassan : Délégation Maktar; Gouvernorat Siliana; Adresse : Send El Hadded

Rhimi Lotfi : Délégation Maktar; Gouvernorat Siliana; Adresse : Send El Hadded

Maamri Hosni : Délégation Maktar; Gouvernorat Siliana; Adresse : Send El Hadded.

Le présent avis sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

2026400411SODB1

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Avis

Contrat de donation des parts sociales devant les notaires Testouri Mondher et son assesseur Messai Adel notaire auprès du tribunal de première instance de Zaghouan un contrat de donation enregistré au receveur des finances à Zaghouan le 14/10/2025 quittance n°M082554 entre Monsieur Mohamed Sghaier Ben Abdelhafid Nouri et Malek bint Mohamed Sghaier Ennouri et Imen bint Mohamed Sghaier Ennouri d'une part et Jihed ben Mohamed Sghaier Ennouri d'autre part au profit de la société NOVATERRE une donation de (1000) mille parts sociales dans la société Novaterre enregistré à l'office National de la Propriété Foncière dans le titre Foncier N° 8699 Zaghouan du 1er juin 2020. La donation est d'une valeur de dix mille dinars. Cette annonce a été publiée le 18 octobre 2025 aux journaux Le Quotidien et Achourouk.

Ce qui a été rectifié et publié dans les journaux le 29 janvier 2026 aux journaux le Quotidien et Achourouk.

Une copie a été mise au registre national des entreprises le 10/12/2025.

2025R02959FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20/11/2025, enregistré à la recette des finances Hammamet le 23/01/2026 quittance n°M014402, Enregistrement n°26200467.

La STE SALIM CLIMAT PRO identifiant unique 1895434E a cédé à la STE AYACHI SANITAIRES identifiant unique 1624253W la totalité du fonds commerce avec ses éléments corporels et incorporels,

exploité pour la vente des sanitaires sis à l'Avenue Principale GP1 Manaret El Hammamet.

Toutes les oppositions doivent être adressées auprès de l'acheteur à l'adresse de son siège social sis à l'Avenue Habib Bourguiba 8030 Grombalia dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet extrait au JORT.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux «Essahafa et La Presse» à la date du 31/01/2026.

2026R00309FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par les notaires Maître Amani Zaghdoud et Maître Mohamed Zarrouk et enregistré à la recette des finances de Médenine le 27/01/2026 sous le reçu d'enregistrement n°M011781, Monsieur Ali ben Mokhtar Benamor, titulaire de la carte d'identité nationale n°03450808, a fait donation au profit de Monsieur Firas ben Ali Benamor, titulaire de la carte d'identité nationale n°13441007, l'intégralité du fonds de commerce consistant en local n°111 destiné à la vente de poissons, sis à rue Mansour Houch Médenine, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce susmentionné dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal Elchourouk le 01/02/2026.

2026R00311FCCC2

Contrat de Renonciation

En vertu d'un acte sous seing privé le 20 octobre 2025 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Jendouba le 20/10/2025 (Reçu N°M093139) enregistrement N°25204373 Monsieur Boubaker Ben Amor Manai (C.I.N n°03780839) a renoncé la totalité du fonds de commerce à Monsieur Montassar Ben Béchir Abidi (C.I.N n°07830465) situé au local N°01 Cité Tatawer Jendouba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de donataire à son adresse Cité Tatawer n°01 - Jendouba dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux le Quotidien et Achourouk datés le 4/02/2026.

2026R00313FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par Maître Hichem Saidi avocat à Béja en date du 15/01/2026 enregistré à la recette des finances de Béja sous quittance n°M005558 le 19/01/2026 la nommée : Madame Asma Ben Abed Hakim ben Haj Khemais Charrada en son nom et au nom de ses enfants Samar Manekbi et Mohamed Islem Manekbi par procuration et Khemais ben Mohamed ben Haj Khemais Manekbi a vendu à : Aziza Bent Khemais Ben Youssef Hasni et Sana Bent Abed Naser Ibrahimi, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local commercial situé à l'avenue Khreydin Béja. Toute opposition devra se faire auprès du Rédacteur du contrat l'avocat Hichem Saidi situé à son Bureau 56 avenue de la République immeuble guidil 1er étage Béja. Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» le samedi 24 Janvier 2026.

2026R00317FCCC2

Acte de donation de fonds de commerce

Rédigé au bureau d'enregistrement des contrats de Mahdia

Il est porté à la connaissance du public qu'en vertu d'un acte de donation de fonds de commerce en date du 16/12/2025, enregistré sous le numéro 170, reçu numéro M076135, en date du 23/12/2025, dressé par Maître Tawfik Naji, notaire, Monsieur Wassim Ben Fathi Snen titulaire de la carte d'identité nationale n°09382562 délivrée à Tunis le 29/3/2019, demeurant à Mahdia, a fait donation au profit de :

Madame Rafiqa Bint Khalifa Essbaa, titulaire de la carte d'identité nationale n°03924722 délivrée à Tunis le 27/3/2013, demeurant à Mahdia, du fonds de commerce consistant en un café de première catégorie, situé à la rue Essâada, Rejiche, gouvernorat de Mahdia.

Toute personne ayant une opposition est invitée à la présenter dans les délais légaux.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 4/2/2026.

La présente donation a été publiée conformément à la loi.

2026S00150FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant contrat de cession en date du 30-12-2025, rédigé par Maître Mouhanned Abroud, avocat sis à l'avenue de la République - Monastir et enregistré à la recette des finances de Ksar Hellel le 02-02-2026 sous n°3a8224c, la Sté Tunisie Navette et Voiturage (MF 1828426E) a cédé à la STE TU NAV.TN (MF 1957941N) la totalité de son fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à l'avenue Haj Ali Soua - Ksar Hellel, exploité dans l'activité commerciale pour un prix de cession de soixante quinze mille dinars (75 000 TND).

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues au cabinet de l'avocat rédacteur, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de la publication au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 5/2/2026.

2026S00155FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

MF : 1726588/H

En vertu d'un acte de vente sous seing privé en date du 21/01/2026 enregistré à la recette des finances de Jemmel le 30/01/2026, quittance n°10691 enregistrement n°26200262, mademoiselle Myriem Ben Amor titulaire de la C I N n°06982818 a vendu à mademoiselle Farah Laayouni la totalité du fonds de commerce voué à l'exercice de toutes activités commerciales situé à la rue de la République Jemmel.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez maître Kamel Bahri avocat à la cour à son étude situé au BD Yesser Arafat immeuble Jaiem Sahloul 1 Sousse.

Cette annonce a été présentée à la publication au journal Echourouk le 4/2/2026.

2026S00156FCCC2

Avis

Il est porté à la connaissance du public que, conformément à un acte reçu par notaire en date du 28 août 2025, il a été procédé au transfert d'un fonds de commerce situé à cité El Bassatine Monastir 5000, café de première catégorie, appartenant à Madame Linda Rhim, titulaire de la carte d'identité nationale n° 06909873, au profit de Monsieur Ahmed Rhim, titulaire de la carte d'identité nationale n°06814485, et ce à titre de donation.

Toute personne ayant une opposition légale peut se manifester dans les délais prévus par la loi.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 4/2/2026.

2026S00157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par maître Selmeni Ridha immeuble intilaka Sfax, enregistré à la recette des finances cité Habib Bourguiba Sfax quittance n°MO100750, enregistrement n°11048853, Mr Chedi Fendri CIN n°11048853 domicilié à la route Menzel Cheker immeuble erriadh appartement 32 Sfax a vendu à Mr Mohamed ben Omar CIN n°08780191 domicilié cité Majida Boulila immeuble Fendri appartement 5 Sfax la totalité d'un Fonds De Commerce consistant en informatique et traitement de textes exploité dans le local n°4 immeuble siwar devant le magasin général route Menzel Cheker km 3 Sfax. Les oppositions seront acceptées dans vingt jours par la vendeuse à l'adresse d'exploitation.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» en date du 17/01/2026.

2026X00154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé le 13/01/2026 et enregistré à la recette des finances avenue Abou Kacem Chebi Sfax le 21/01/2026 quittance n°M007906 enregistrement n°26200325 Meur Chokri Ammous a vendu à Mme Souhaila Dammek la totalité de son fonds de commerce destiné à la vente de tissus de fourniture de couture et de vêtements prêts à porter au local situé à Nahj Chikh Sallemi Madina Atika Sfax.

Les oppositions se font entre les mains du vendeur Mr Chokri Ammous dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal "Essabah" du 3/02/2026 numéro PS260062.

2026X00157FCCC2

Résiliation de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé daté du 20/11/2025 enregistré à Béja le 19/01/2026 sous le numéro M005525 les sieurs Lotfi Rebaai et Wajdi Boukari ont résilié la vente du fonds de commerce dit Hanout Rebaai sis à souk attarine Béja IU numéro 060603M et remise des clés a été faite.

Les oppositions sont acceptées chez sieur Lotfi à son domicile sis à Sidi Mansour Béja.

Cette annonce est publiée au journal "Echourouk" du 29/01/2026.

2026400361FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14 et 16 janvier 2026 enregistré à la recette des finances Le Lac le 23/01/2026 quittance n°8793 enregistrement n°26200636 la société Best Winner Twin a vendu à monsieur Iskander Neji titulaire de c.i.n n°09009238, la totalité du fonds de commerce qui consiste en un local destiné au commerce café et restaurant sis à la résidence Poscate rue du lac Liman, les Berges du Lac Tunis.

Les oppositions sur le prix pourront être admises à l'adresse de maître Souissi Nabil sis à rue Hédi Saiidi n°14 Ariana dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 30 /01/2026.

2026400366FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré le 7/5/2024 à la recette des finances de Hammam-lif quittance M060561 Mohamed Rached ben Sedrine a effectué un Don à Semi ben Sedrine de la totalité du fonds de commerce dont l'activité est «Hammam» Avenue Charles Nicole Hammam-lif. Les oppositions auront lieu entre les mains de maître Habib Bousalea qui a élu domicile au n°05 cité Kairouan Hammam-lif dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce est parue dans le journal le Quotidien du 31/01/2026.

2026400377FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

STE NSIJA

M.F : 1309165N/M/000

Selon contrat de location du fonds de commerce rédigé par Mtre Sonia Khelifi gérante Legis Lam Firm -LLF, société Avocats SUARL ayant son siège social à Résidence EL Hamd-Bloc A-A41- Riadh Andalous 2080 - Ariana inscrite au RNE 1730226M/M/000, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 30 Janvier 2026 quittance n°M008046 enregistrement n°26300081.

Sté NSIJA ayant le matricule fiscal 1643098k sise au 15 Rue Oubeid Allah el Mahdi Mahdia, baille tout le Fonds de commerce sise à Place Sidi Mtir - Mahdia à la Sté SKILA TENDENCE ayant la matricule fiscal 1309165N pour l'utilisation siège social de la société SKILA TENDENCE

Toutes opposition sera au bureau du rédacteur le Mtre Sonia Khelifi au bout de 20 jours de l'annonce au JORT.

2026R00305FCCC3

Location d'un fonds de commerce (Gérance libre)

Par acte soussigné privé établit par la société d'avocat Ben Moussa et Grira en date du 30 décembre 2025 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 30 Janvier 2026 quittance n°M012265, Mr Ahmed ben Fethi Ferchichi met en location à Mr Wael ben Med Rebhi en gérance libre le fonds de commerce et ses composantes physiques et morales exploité en commerce de produits alimentaires situé à Rue Maghreb Arabe à coté Med Jamoussi Soukra, durant les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Achourouk du Mercredi 4 février 2026.

2026R00316FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/01/2026 rédigé par Maître Slama Samir Avocat demeurant à avenue Farhat Hached Sahline, légalisé à la mairie de Sahline en date du 19/01/2026 et enregistré à la Recette de Sahline le 21/01/2026 (reçu n°M003734), monsieur Aimen Kair Eddine loue à monsieur Salah Eddine Amamou, le fonds de Commerce dont l'activité consiste en une Epicerie, demeurant au local BT N°48 cité «El Mandra» Avenue Farhat Hached Sahline.

2026S00149FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé par la municipalité de Hamem Sousse le 31/10/2024 ; enregistré le 31/10/2024 à la recette des finances Hamem Sousse sous le numéro 24306657 ; reçu n°M118479 ; Mr Mohamed Ali Ben Azzedine Bourkhis a loué à Mme Saaida bent Mohamed Gharbi la totalité du fonds de commerce lui revenant est exploité pour le commerce (vente vêtement prêt à porter), situé dans la rue Hssine Ben Abdelaziz, se détachent de la rue El Harik (La liberté) à Hamem Sousse, en face de la mosquée Fatma Zahra et à côté du café El Malouf; non enregistré au RNE, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

2026S00152FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Aux termes d'un contrat de location signé en date du 30 Septembre 2025 et enregistré à la Recette des Finances Mohamed Maarouf Sousse le 26 décembre 2025, sous le numéro 25302820, reçu n°M107436, Les héritiers Mohamed Ali Ben Mohamed Ajili ont loué à la société Ezzayet, dont Matricule fiscal n° 1308045B, un fonds de commerce ayant pour activité le commerce d'alimentation générale ainsi que le conditionnement d'autres produits alimentaires et situé à l'Avenue 20 Mars cité Jaouhara, Khezama Ouest, Sousse Jawhara, 4071, Sousse,

2026S00154FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 25 décembre 2025 et enregistré à la recette des finances à Menzel Bourguiba le 26 décembre 2025 sous le n°25304130 quittance n°M102806 Mr Anis Ben Ismail Ben Mohamed Chalghoumi pièces d'identité n°05662367 a loué à la société ANIS CLEAN AND WASH SARL élisant domicile à rue Kheireddine Menzel Bourguiba - Bizerte la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Kheireddine Menzel Bourguiba 7050 - Bizerte la durée du contrat allant du 31/12/2025 jusqu'au 31/12/2026. Les éventuelles oppositions doivent être déposées entre les mains de Maître Yousra Azouzi sise au 10 Rue de la République Menzel Bourguiba dans un délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» de 2026.

2026400371FCCC3

Contrat de location de fonds de commerce de gérance libre

En vertu d'un contrat sous seing privé par signature certifiée en date du 29/10/2025, enregistré à la recette des finances Ghandi sous le n°25305197 et quittance n°M078310 en date du 01/11/2025, Société Pâtisserie Carthage ayant un identifiant unique n°0033215T a loué à la société BOUTOUIRIA FOOD en cours de constitution représentée par son représentant légal Mme Mouna Ben Brahim, tout le fonds de commerce sis 05 rue de Marseille Tunis servant à la restauration pour une durée de 5 ans renouvelables, commençant le 01/11/2025 et se terminant le 31/10/2030. Cette annonce a été publiée au journal le Temps le 02/02/2026.

2026400372FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré auprès de la recette des finances de la Marsa le 23/11/2025 sous le numéro 25711587, quittance n°M139180, la Société Générale des Aliments et Boissons, société anonyme, M.F : 1591039K, dont le siège social est situé au 11, rue des Entrepreneurs, M.C. Aéroport, Tunis Carthage, représentée par M. Halim Benrhouma, a loué l'intégralité du fonds de commerce exploité pour le stockage en gros des machines, équipements, matières premières et produits finis nécessaires à son activité ainsi qu'à la préparation et à la fabrication de confiseries, situé dans la zone industrielle, route Sidi Daoud, route de la Gare Chaal, Marsa Ouest, Tunisie, pour une durée de deux ans.

Cette location a été conclue au bénéfice de la société Kayu Signature, société à responsabilité limitée, MF : 1905225E, dont le siège social est situé à Résidence El Montazah, RDC, magasin n°2, 2015 Le Kram, représentée par Mme Fatma Chabchoub, pour la période allant du 01/12/2025 au 30/11/2027.

Le siège du fonds de commerce a été désigné pour recevoir les oppositions dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication de cette annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux La Presse et Assabah le 9/01/2026.

2026400380FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : «Association fidélité des retraités du ministère de la justice»

Adresse : Rue des Martyres n°37 Menzel Jemil Bizerte, (siège temporaire).

Objectifs :

- Apporter un soutien matériel et moral aux retraités du ministère de la Justice.

- Favoriser les échanges et les liens entre les différentes générations d'agents du ministère de la Justice, actifs et retraités.

- Coopérer avec des associations et organisations similaires, tant au niveau national qu'international

Membres :

- Président : Rajab Mouelhi

- Vice-président : Othman Cherni

- Secrétaire Général : Habib Laawini

- Secrétaire général adjoint : Omar Al-Marghani

- Trésorière : Rawdha El-Mabrouk

- Trésorière adjointe : Naziha Qaddacha

- Membre en charge des Médias : Amna Chérif

- Membre chargé des Affaires Sociales : Noureddine Jelassi

- Membre chargé des Affaires Culturelles : Latifa Werfeli

- Membre responsable des Associations Similaires : Fawzi Dridi.

2026R00318APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : ENGAGEMENT (AHAD)

Adresse : 01 rue Bousalem N°1 Ibn Khaldoun Tunis

Objectif :

- Participation au développement de la délégation EL OMRAN supérieur et à l'élévation du niveau de sa jeunesse

- Appuyer les efforts de l'état en matière de développement et de revitalisation de l'autorité de développement urbain en coordination avec les autorités compétentes.

Membres :

Président : Ibrahim Yahyaoui

Secrétaire général : Souhayeb Kouka

Trésorier : Ridha Majri.

2026R00340APSF1

Procès-verbal de constitution

Syndicat des Propriétaires de l'Immeuble "Ennakhil 3" - Bouhsina

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive tenue le 6 décembre 2025, et enregistré le 14 janvier 2026 auprès de la Recette des Finances - Avenue du 3 Septembre 1934, Sousse, sous le numéro d'enregistrement 26700070, reçu n°004510, il a été procède à la constitution du Syndicat des Propriétaires de l'Immeuble "Ennakhil 3", sis à la Rue Mohamed Turki, Bouhsina - Sousse.

A l'issue des travaux de l'assemblée, le bureau directeur a été élu comme suit :

Bureau élu :

- Mohamed Aymen Ben Abdessalem : Président

- Rami Alayaachi : Secrétaire général

- Amer Jdidi : Trésorier.

2026S00151APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Awdhah

Objet : Sensibilisation

Adresse : 75, avenue Khéreddine Pacha, Pacha Center, immeuble C, C11, 3ème étage, Montplaisir 1073, Tunis.

Elle a pour objet :

- Contribuer à la clarification et à la vulgarisation des sciences humaines et exactes.

- Contribuer à la clarification et à la simplification des concepts et des termes juridiques, économiques et financiers.

- Aider à expliquer et à vulgariser les phénomènes physiques.

- Contribuer à la simplification et à la clarification des événements historiques.

Le bureau directeur est composé de :

- M. Chamseddine Cherif : Président

- Mme Ikhlas Haddar : Secrétaire générale

- M. Akram Doggui : Trésorier.

2026400378APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière

Partie poursuivante :

Le représentant légal de la société tunisienne des boissons du centre. Société anonyme dont le siège social est à Sidi Abdelhamid - Sousse et dont le matricule fiscal est : 10426E et le numéro du registre commercial est : B175221996.

Partie saisie :

Mer Nidhal Ben Taieb Gharsalli agent de réception à l'hôtel Essalem à Kasserine demeurant à cité el Manar II Kasserine.

Avocat poursuivant :

Maître Rhimi Mohamed Avocat à la cour de cassation dont l'étude est sise à l'avenue Habib Bourguiba Kasserine.

Immeuble saisi :

Immeuble dénommé Jihen situé à Argoub Mimoun à Kasserine objet du titre financier 47932 Kasserine et dont la superficie est de 345 m² et qui contient un immeuble de quatre étages le rez-de-chaussée contient trois locaux commerciaux et le 1er et le 2ème étage contient deux locaux à usage d'habitation chacun et le 3ème contient un local à usage d'habitation et il existe un escalier reliant les étages avec le toit de l'immeuble et il existe une chambre «saboun» au 4ème étage.

Prix d'ouverture :

Huit cents quarante six mille dinars "846.000.000" abaissé de 40 % du prix d'ouverture d'après le rapport d'expertise établi par l'expert en bâtiment Mer Saddik Njahi en date du 18/02/2025 en vertu d'une ordonnance n°6370 du président du tribunal de 1ère instance de Kasserine en date du 3/12/2024 en plus les dépenses chiffrées et estimées à cinq mille trente huit dinars et millimes 840.

Date et lieu de l'adjudication et le tribunal devant lequel se déroulera la saisie :

L'adjudication et la vente de la totalité de l'immeuble objet de cette saisie aura lieu à l'audience du lundi correspondant au deux mars deux mille vingt six «02/03/2026» à huit heures trente du matin et heures suivantes auprès de la chambre des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Kasserine.

Conditions de la visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble objet de la saisie peut se faire tous les jours de la semaine et pour plus d'informations contacter Maître Rhimi Mohamed Avocat poursuivant dont l'étude et sise à l'immeuble Adessalem Bannani Av. Habib Bourguiba Kasserine.

2026R00314VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : LA SOCIETE LA COURONNE, société a responsabilité limitée, dont le siège social est à Sousse Avenue la Perle du Sahel Immeuble Carthage Khézama Ouest, identifiant Unique N°0989509 S.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°114775 Sousse d'une superficie de 67 m², dénommé «FARAH» sis à Rue Yasser Arafet Sahloul Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 275 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 02/3/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S00161VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : LA SOCIETE LA COURONNE, société a responsabilité limitée, dont le siège social est à Sousse Avenue la Perle du Sahel Immeuble Carthage Khézama Ouest, identifiant Unique N°0989509 S

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°129226 Sousse d'une superficie de 277 m², dénommé «FARAH 1» sis à Rue Yasser Arafet Sahloul Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 1 728 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 02/03/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S00162VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Riadh AJROUD

Avocat à la cour de cassation

Rue Badi Ezzamene - Immeuble Ichtar 1 - Tunis

Tél. fixe/fax : 71.281.634

Tél Portable : 98333320

M.F : 798378 N/A/P/000

Poursuivante : Sofia Bent Mostafa El Beji, copropriétaire et bénéficiaire d'un jugement de licitation, ayant élu son domicile au cabinet de son avocat Maître Riadh Ajroud, sis à la rue Badi Ezzamene -Immeuble Ichtar 1 - Tunis 1082.

Poursuivi : Le chargé du contentieux de l'Etat représentant le ministère des propriétés de l'Etat et des affaires foncières représenté par la S.N.I.T, copropriétaire et succombant audit jugement de licitation, ayant son domicile au 19, avenue de Paris - Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Riadh Ajroud, ayant son cabinet à la rue Badi Ezzamene Immeuble Ichtar 1- Tunis 1082.

Immeuble destiné à la vente : Immeuble d'habitation situé au 37, avenue de Palestine, près de l'hôpital local, Menzel Bourguiba - gouvernorat de Bizerte, objet du titre foncier n°134781 dénommé «Emilie 32», (identifiant actuel 37647 Bizerte) et consistant en un terrain rectangulaire d'une superficie de 450 m² (Parcelle n°36 (12) du plan de lotissement du titre n°35910) sur lequel sont édifiés :

- Une villa (130 m² couverts) comprenant un salon, 3 chambres, une cuisine et une salle de bain.

- Un balcon non couvert de 20 m²

- Une chambre à l'extérieur de 27 m²

- Une cuisine à l'extérieur de 10m²

- Une clôture de 46 m.

Ledit immeuble est dans un état de construction moyen, dispose de l'eau potable et de l'électricité et est :

- Limité des côtés Nord par l'immeuble de Hamdi DKHIL, Ouest par l'avenue Palestine, Est par l'immeuble d'un tiers, Sud par l'immeuble de Mohammed EJJERIDI,

- Mis à la disposition de Malika Zakia bent Tahar CHANNOUFI, épouse de Abd Elbaki Elkouki, pour l'habiter en vertu d'une location de la part de la SNIT.

Mise à prix : Fixée à trois cent quatre vingt dix mille dinars tunisiens (390 000 DT) suivant rapport d'expertise dressé par Laarouçi BEDGUINE, expert judiciaire en affaires foncières, le 10 mars 2025 en exécution d'une ordonnance sur requête rendue par le Président du tribunal de 1ère instance de Tunis le 16 juillet 2024 sous le n°50326.

Date et lieu des enchères : Les enchères sont fixées au mardi trois mars deux mille vingt six (03-03-2026) à partir de 9 h du matin par devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Bizerte siégeant audit tribunal sis à la ville de Bizerte.

Visite de l'immeuble : L'immeuble peut être visité tous les jours de la semaine.

Participation aux enchères : Pour pouvoir participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour ceux qui n'ont pas la nationalité tunisienne, obtenir l'autorisation préalable du Gouverneur de Bizerte.

Renseignements : Il est possible de consulter le cahier des charges au greffe de la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Bizerte ou à l'étude de Maître Riadh Ajroud avocat poursuivant.

2026400373VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 bis, Rue de Liban Tunis

Tél : 71 280 156

Fax : 71 280 092

MF : C 818492

Partie poursuivante : TUNISIAN SAUDI BANK, immatriculée au registre des entreprises sous l'identifiant unique N°0013026 son avocat élu Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, rue de Liban Tunis.

Partie saisie : Sadok Halouani, CIN n°03803034, demeurant à Hiboun, Avenue de Tunis, Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27Bis, rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : l'immeuble objet du T.F n° 6056 Mahdia dénommé "kmar". Il s'agit d'une maison de deux étages d'une superficie de 678 m².

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 807000d 000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 02/3/2026 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Mahdia.

2026400376VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana

Tél : 71709776 - 71709778

Fax : 71709742

MF : 509782 P/A/P/000

Partie poursuivante : TUNISIAN SAUDI BANK (ANCIEN STUSID BANK) dûment représentée par son Directeur Général, immatriculée au registre de commerce sous le Numéro B16641997, Identifiant Unique N E013026 dont le siège social est à

Tunis, 32 avenue Hedi Karray, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis au 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana.

Partie saisie : El Jounaidi Ben Hamed Ben Ali Adala, demeurant à la Rue Ennakhil N°7 Appt 3 Khaznadar Tunis Titulaire de CIN 05079757 En sa qualité de caution réelle et solidaire dans la Débitrice principale la société SIME s.a.r.l ayant son siège social à la rue de l'Indépendance N°38 Khaznadar le Bardo 2000 inscrite au RNE sous le N°1457621R.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana.

Les immeubles saisis : Les parties indivises 1675/6700 de l'immeuble objet du TF n°628452 Nabeul dénommé "Mehrzia III" Revenant à titre de propriété à Mr El Jounaidi Ben Hamed Ben Ali Adala sis à Grombalia gouvernorat Nabeul ; d'une superficie totale de 1675 m². Il consiste en terrain agricole nu en forme de losange délimitée par la route reliant Grombalia à Beni Khaled et par le titre foncier 2851 et la parcelle 291.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (197.516,000 DT).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 02/3/2026 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance du Grombalia sis à Grombalia.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Grombalia.

2026400379VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une vente immobilière après réduction de 40 %

D'un bien immobilier une maison sis à cité Hathra Zaghouan

(Rue Aboubaker Jlouli Zaghouan 1100)

Etude Maître Ghalleb Nasereddine

Avocat prés la cour de cassation

64 Rue de Syrie Lafayette 1002 Tunis

Matricule fiscal : 707142/Q/A/000

1- Le demandeur de la vente : Lotfi Ben Naceur Ben Mohamed Henia demeurant à la rue Aboubaker Jlouli Zaghouan 1100 son domicile élu au cabinet de son avocat poursuivant Ghalleb Nasereddine Avocat près la cour de cassation, 64 Rue de Syrie Lafayette 1002 Tunis.

2- Les propriétaires du bien mis en vente : Jamila Henia - Aisia Henia - Abdlkader Henia - Azouz Henia - Thouraya Henia - Faouzia Henia - Chahir Henia - Leila Henia - Dalila Henia Med Naceur Henia - Amel Henia - Mongia Ben Mnaser - Sihem Henia - Lassed Henia Seifeddine Henia - Lilia Ben Abdenibi - Sofia Ben Abdenibi - Habiba Ben Abdenibi - Saida Fatma Ben Abdenibi - Mourad Jaballah - Mehdi Jaballah -Saida Mariem Jaballah - Manel Jaballah.

3- L'Avocat poursuivant : Maître Ghalleb Nasereddine Avocat prés la cour de cassation 64 Rue de Syrie 1002 Tunis

4- Description du bien à vendre : la totalité du bien qui représente une maison d'une superficie 390 mètres carrés objet du T.F 3990 Zaghouan dénommé «milk ben jaballah» sis à cité Hathra Zaghouan rue Aboubaker Jlouli Zaghouan 1100) qui est une maison à deux étages.

5- Mise à prix : cent quatre vingt quinze mille neuf cent trente dinars (195. 930.000 DT) après réduction de 40 pourcent.

6- Date et lieu de l'adjudication : lundi le 02 mars 2026 (02/3/2026) devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Zaghouan à partir de 09H du matin.

7- La visite du bien : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan.

8- Condition de participation à l'adjudication : Toute personne voulant participer aux enchères doit par l'intermédiaire d'un avocat consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable par les autorités compétentes exigée par la loi.

2026400381VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination des mandataires de la justice

POUR LA SOCIETE HIFADH SICAV

En vertu de la décision de tribunal du première Instance de Tunis du 28 Janvier 2026, il a été décidé la continuité des procédures du Séquestre par les mandataires de la justice Monsieur Faouzi Ben Salem et Monsieur Slaheddine Ben Salah sous la supervision de la juge contrôleur Madame Salma Ben Yahya pour la société suivante HIFADH SICAV RNE n°1055155B.

2026R00306VEPA2

Nomination des mandataires de la justice

POUR UN GROUPE DE SOCIETE

En vertu de la décision de tribunal du première Instance de Tunis du 28 Janvier 2026, il a été décidé la continuité des procédures du Séquestre par les mandataires de la justice Monsieur Faouzi Ben Salem et Monsieur Slaheddine Ben Salah sous la supervision de la juge contrôleur Madame Salma Ben Yahya pour les sociétés suivantes :

1. TOUTALU titulaire de l'identifiant unique n°0986926T

2. SOCIETE IMMOBILIERE Maison Blanche titulaire de l'Identifiant unique n°0956541 N

3. ROYAL TRADING titulaire de l'Identifiant unique n°1172173H

4. IMYCO titulaire de l'Identifiant unique n°1268103V

5. SOCIETE COTUNAL titulaire de l'identifiant unique n°1018612X

6. SOCIETE TUNISIENNIE D'EQUIPEMENT titulaire de l'identifiant unique N°0002404B

7. SOCIETE TOURISTIQUE TUNISIE GOLFE titulaire de l'identifiant unique N°0012376W

8. SOCIETE GHOUILA DE PROM IMMOBILIERE titulaire de l'Identifiant unique N°00987128

9. PHARMA MEDICAL INDUSTRIE PHARMIN titulaire de l'identifiant unique N°0712491T

10. SOCIETE SAFTI DISTRIBUTION titulaire de l'identifiant unique N°1381728L

11. SNCI titulaire de l'identifiant unique N°0311009P

12. CLINIQUE Al MAJED titulaire de l'identifiant unique N°1315617J

13. SOCIETE AFRICAINE DISTRIBUTION AUTOCAR titulaire de l'identifiant unique N°1202338E

14. SOCIETE TUNISO SAOUDIENNE D'INVESTISSEMENT titulaire de l'identifiant unique N°0381747G.

2026R00307VEPA2

Nomination des mandataires de la justice

POUR UN GROUPE DE SOCIETE

En vertu de la décision de tribunal du première Instance de Tunis du 28 Janvier 2026, il a été décidé la continuité des procédures du Séquestre par les mandataires de la justice Monsieur Faouzi Ben Salem et Monsieur Slaheddine Ben Salah sous la supervision de la juge contrôleur Madame Salma Ben Yahya pour les sociétés suivantes :

1. Société d'Animation Hôtelière de Mahdia (Hôtel TOP CAPI) IU N°0345769J

2. Société GRANADA (Hôtel LALLA BAYA) IU N°0046034J

3. Société MAISON TMIMI IU N°0003066H

4. Société PROMOTION TOURISTIQUE le MERIDIEN IU N°0024587V

5. Société EXPERT AUTO IU N°1170664P

6. Société TOURISTIQUE ET HOTELIERE DU SUD (Hôtel BAYA BEACH) IU N°0024733L

7. Société DISTROIL IU N°1264358A

8. Société le PANNEAU IU N°0783043P

9. Société LE FRIGO IU N°0787646E

10. Société FRANCO TUNISIENNE INTERNATIONAL TRADING IU N°0908729F

11. Société PROSENOL IU N°0918575L

12. Société IMMOBILIERE CONTEMPORAINE IU N°1066473Y

13. Société INDEPENDENT TRADING COMPANY IU N°13327658H

14. Société GLOBAL METAL COMPANY IU N°1327794Q

15. Société Nouvelle de l'industrie des métaux IU N°159497F

16. Société PIMA IU 0064015F.

2026R00308VEPA2

Avis aux créanciers

Clôture des affaires de liquidation

Maître Khlifi Samia nommée liquidatrice judiciaire pour liquider la propriété commune d'un local situé à rue la République Mornaguia Mannouba titre foncier numéro 2654 Mannouba affaire n°147 auprès du tribunal de 1ère instance de Mannouba, que ce dernier a prononcé la clôture des affaires de liquidation le 6/01/2026.

2026400360VEPA2

Avis

Société Maghreb Financière Holding S.A

Siège social : Immeuble Yasmin Rue Lac Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

Capital : 49.000 .000D

Identifiant unique : 1066765H

En vertu de la décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis 01 en date du 28/01/2026, il a été décidé d'exempter Mr Mokhless Youssef et Mr Med Badiss ben Nasr des tâches qui leur ont été précédemment confiés au titre de mandataire de justice de la société Maghreb Financière Holding, et la continuation de cette mission par le mandataire judiciaire Mr Mokded Zoghlami sous le contrôle du juge commissaire Mme Dorra Rezgui.

Tous intéressés peuvent contacter le mandataire judiciaire susmentionné au centre Dorra bloc A 1er étage Bureau n°2 El Manar 3 Tunis (Tél 71.889.549).

2026400362VEPA2

Société Maghreb Finance S.A

Siège social : Immeuble Yasmin Rue Lac Annecy les Berges du

Lac 1053 La Marsa

Capital : 60.000.000 D

Identifiant unique : 1030710Z

En vertu de la décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis 01 en date du 28/01/2026, il a été décidé d'exempter Mr Mokhless Youssef et Mr Med Badiss ben Nasr des tâches qui leur ont été précédemment confiés au titre de mandataire de justice de la société Maghreb Financière S.A, et la continuation de cette mission par le mandataire judiciaire Mr Mokded Zoghlami sous le contrôle du juge commissaire Mme Dorra Rezgui.

Tous intéressés peuvent contacter le mandataire judiciaire susmentionné au centre Dorra bloc A 1er étage Bureau n°2 El Manar 3 Tunis (Tél 71.889.549).

2026400363VEPA2

Société SAIDA GROUP HOLDING S.A

Siège social : Immeuble Yasmin Rue Lac Annecy les Berges du Lac 1053 - Tunis

Capital : 5 500.000D

Identifiant unique : 0496510V

En vertu de la décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis 01 en date du 28/01/2026, il a été décidé d'exempter Mr Mokhless Youssef et Mr Med Badiss ben Nasr des tâches qui leur ont été précédemment confiés au titre de mandataire de justice de la société SAIDA GROUP HOLDINGS, et la continuation de cette mission par le mandataire judiciaire Mr Mokded Zoghlami sous le contrôle du juge commissaire Mme Dorra Rezgui.

Tous les intéressés peuvent contacter le mandataire judiciaire susmentionné au centre Dorra bloc A 1er étage Bureau n°2 El Manar 3 Tunis (Tél 71.889.549).

2026400364VEPA2

Fin de mission de deux mandataires de justice

Et la désignation d'un nouveau mandataire de justice

Et d'un juge commissaire pour la société Alliance Développement Touristique El Mechtel

RNE : 1553569V

CNSS : 612001 28

Siège social : Résidence Lac Médical centre 7ème étage les Berges du Lac

Suivant décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis 01 en date du 28/01/2026, dossier N°119 il a été décidé de mettre fin à la mission de Mr Haouidhek Mohamed en qualité de mandataire de justice de la société Alliance Développement Touristique El Mechtel l'autorisation à Monsieur Ben Salem Faouzi de poursuivre le mandat qui lui a été confié tout seul, conformément à ladite décision et la réglementation en vigueur et la désignation de Mme Ben Yahia Selma en qualité de juge commissaire.

2026400365VEPA2

Décision judiciaire

En vertu de la décision délivrée le 7/10/2025 émanant du tribunal de 1ère instance de Tunis, déclarant la nomination de Mr Gana Meriam syndicat de faillite sur la société PLASTIKAR, RC n°B194521996 remplaçant ainsi Mr Elyes Rbii.

Il appartient aux tiers et aux publics de présenter leur correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 450 Bardo 2000 Tunis.

2026400367VEPA2

Décision judiciaire

En vertu de la décision délivrée le 5/12/2025 émanant du tribunal de 1ère instance de Tunis2, déclarant la nomination de Mr Gana Meriam liquidateur de l'héritage du feu Hsan Ben Abda remplaçant Mr Mokhles Youssef sous la supervision du juge observateur.

Il appartient aux tiers et au public de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 450 Bardo 2000 Tunis.

2026400368VEPA2

Société Expansion, Investissement et Services Exis S.A

Siège social : Rue 8603 n°72 bis zone industrielle Charguia 01 cité el Khadhra 2035

Capital : 25.000.000 D

Identifiant unique : 0710655M

En vertu de la décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis 01 en date du 28/01/2026, il a été décidé d'exempter Mr Mokhless Youssef et Mr Med Badiss ben Nasr des tâches qui leur ont été précédemment confiés au titre de mandataire de justice de la société Expansion, Investissement et Services Exis S.A, et la continuation de cette mission par le mandataire judiciaire Mr Mokded Zoghlami sous le contrôle du juge commissaire Mme Dorra Rezgui.

Tous les intéressés peuvent contacter le mandataire judiciaire susmentionné au centre Dorra bloc A 1er étage Bureau n°2 El Manar 3 Tunis (Tél 71.889.549).

2026400370VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de l'Environnement, de la Plantation et de Jardinage de Sfax

Société anonyme

Au capital de 2.500.000 Dinars

Siège social : App N°8 Bloc A 7ème Etage Immeuble emna city rue Hédi Nouira derrière le siège du Gouvernorat Sfax

Identifiant Unique : 1218821S

Les actionnaires de la société de l'environnement de la plantation et du jardinage de Sfax sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, le 3/3/2026 à 9 heures et 30 minutes à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de l'article 3 des statuts de la société par l'ajout d'une activité secondaire à l'objet social de la société,

2. Divers,

3. Pouvoirs pour formalités.

Le texte du projet des résolutions de l'assemblée et la liste des actionnaires sont à votre disposition au siège social de la société.

2026X00161SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 27/02/2026

ECOLE CANADIENNE DE TUNIS

Société anonyme

Au capital de 7.861.112 dinars

Siège social : Rue 8603 Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant unique : 1358046E

Les actionnaires de la société «ECOLE CANADIENNE DE TUNIS SA» sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée

générale ordinaire qui se tiendra le vendredi le 27/02/2026 à 10 heures, au siège de la société à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du mode et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2) Nomination de nouveaux administrateurs ;

3) Questions diverses ;

4) Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publicité légale.

Les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2026400398SANB3

ESPRIT REGIONS SA

Société anonyme

Capital social : 100.000 dinars

Siège social : Avenue de l'Environnement, Testour 9060 Béja

Identifiant Unique : 1632740D

Messieurs les actionnaires de la Société ESPRIT REGIONS, sont invités en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 3 mars 2026 à 10 heures à l'annexe de ESPRIT SA sis 12 rue André Ampère - 2083 - Pôle Technologique El Ghazala, à l'effet de délibérer sur les points suivants :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/8/2025.

2. lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/08/2025.

3. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31/08/2025.

4. Approbation des conventions réglementées.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/08/2025.

2026400399SANB3

ESPRIT D'ENTREPRISES SA

Société anonyme

Capital social : 1 209.000 dinars

Siège social : 18 Rue de l'usine - Charguia 2 - 2035 - Tunis Carthage

Identifiant Unique : 1180884F

Messieurs les actionnaires de la société «ESPRIT D'ENTREPRISES SA» sont invités en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 03 mars 2026 à 12 h aux locaux de l'Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies (ESPRIT) sis à l'annexe sis 1-2 rue André Ampère - 2083 - Pôle Technologique El Ghazala, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/8/2025.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/8/2025.

3. Examen et arrêté des états financiers individuels de l'exercice clos au 31/8/2025

4. Approbation des conventions règlementées.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/8/2025.

2026400400SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT - SIDEV SICAR

Société anonyme

Au capital de 52.000.000 DT

Siège social : 39 Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

Identifiant Unique : 1506703S

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT - SIDEV SICAR sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra samedi 28 Février 2026 à 9h, au siège de la société sis au 39 Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'augmentation de capital;

3. Augmentation du capital social de la société par apport en numéraire;

4. Modification corrélative des statuts de la Société;

5. Pouvoirs pour formalités.

2026400403SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 3 mars 2026

Actifs Précieux APEX S.A

Capital social : 8 928 150 Dinars Tunisiens

IU : 1451581A

Siège social : Usine Zone Industrielle Zriba 4 Zaghouan

Les actionnaires de la société Actifs Précieux APEX S.A sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 03 Mars 2026 à 10h au siège de la société BH EQUITY, situé à l'Avenue Alain Savary n°67 Bloc B 3ème étage cité jardins Tunis à partir de 9H pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le délai de convocation de l'assemblée

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'année 2024.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024.

5. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 et suivants et l'article 475 du CSC

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

7. Affectation du résultat de l'exercice 2024.

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2024

9. Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2025-2026-2027.

10. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2025-2026-2027.

11. Pouvoir pour formalités.

2026400413SANB3

Convocation à l'AGE du 6 mars 2026

SBA TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 1 504990 dinars

Siège social : Green Center, Bloc C-3-1, Rue du lac de Constance 1053 - Les Berges du Lac - Tunis, Tunisie

M.F : 1382628 M/A/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de SBA Tunisie sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 6/3/2026 à 10h00 au siège social de la société - Green Center, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes de la Société relatifs à l'opération d'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription (DPS).

2. Augmentation du capital social de la Société par souscription en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription

3. Modification des statuts y afférente.

4. Emission d'obligations convertibles en actions

5. Pouvoir pour formalités.

2026400423SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mme Amal Bint Mohamed Habib Abdelrazak, CIN n°06269909, déclare par la présente la perte de son titre de propriété relatif au cadastre de Nabeul n°576760, suivant le certificat de perte n°81 du 27 janvier 2026, délivré par la police de Dar Chaabane El Fehri.

Cette annonce a été publiée dans le journal Assahafa le 2 février 2026.

2026R00310DIVD2

Avis

Mr Yassine Al Hafssi annonce qu'il possède un magasin aménagé pour moudre et vendre des épices et des grains à une superficie de 105 mètres carrés situé à la rue de Gabès Km 1.5 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de cet acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du Notaire Kcharem Noura à Kerkennah Sfax dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2026X00155DIVD2

Avis

Mounir Azaiz annonce que son titre de propriété du terrain de superficie de 4823m², situé à mouiglet 1 ouest de Aoueled Kacem Kerkenah Sfax par un acte de donation rédigé le 9/7/2019 enregistré à Sfax le 16/07/2019 N°M043291 par les deux notaires Mohamed Fakhfakh et Mhamed Trabelsi a disparu et il veut le remplacer par un autre titre original. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Mohamed Fakhfakh 26 Avenue des Notaires Sfax dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication de cet avis. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2026X00156DIVD2